

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**

**VILLE DE PAVIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice :	19
Présents :	16
Procurations :	2
Votants :	18
Date de convocation :	22/08/2025
Votes Pour :	18
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du jeudi 28 août 2025 à 18 h 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire

**PRÉSENTS** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY, Jacques FAUBEC, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

**PROCURATIONS** : Alexandra SAGOT donne procuration à Marie-Christine VERDIER, Jacques GABRIEL à Jean-Marc AUTIÉ.

**ABSENT** : Jean-Marc REGNAUT,

**SECRETAIRE** : Karine BESSÉ

**Délibération n° 2025\_039**

**4.1 Personnel communal**

**Objet : Modification du tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :**

M. le Maire fait part de la prochaine vacance du poste de responsable des espaces verts au sein du service technique, l'agent en poste pouvant prétendre à ses droits à la retraite prochainement.

Ce poste est actuellement ouvert sur le tableau des effectifs au cadre d'emploi d'agent de maîtrise.

Afin d'optimiser le recrutement du candidat le plus adapté à l'emploi, il propose d'ouvrir ce poste au cadre d'emploi d'adjoint technique également. Ce poste serait donc ouvert au double intitulé d'adjoint technique et d'agent de maîtrise.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **Vu** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique territoriale ;
- **Vu** le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- **Vu** le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 10 septembre 2024 ;
  - **Accepte** l'introduction du grade d'adjoint technique pour le poste de responsable des espaces verts ;
  - **Décide** de fixer le tableau des effectifs du personnel comme suit (cf. tableau joint en annexe), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

**PAVIE, le 29 août 2025**

**Le Maire,**

Jean-Michel BLAY

